

BIOGRAPHIE DE M. VÉRETTE

Mes chers collègues,

C'est un triste privilège pour votre secrétaire d'avoir à vous présenter, dans une courte notice, la vie et l'œuvre de notre vénéré président, M. Vérette. Triste privilège, en effet ! Pour la troisième fois, en onze ans, je suis chargé de l'éloge funèbre de ceux qui, depuis plus d'un tiers de siècle, ont dirigé nos travaux et donné à notre chère Société, toute modeste qu'elle reste, l'excellente réputation dont elle jouit dans le monde savant. Mais aussi, quels hommes nous avons eus à notre tête ! D'abord, M. Hachette qui unissait à une science profonde, une bienveillance rare, une simplicité plus rare encore, un désir d'être utile que l'on rencontre peu, malheureusement. Puis, M. Barbey, un véritable archéologue, taillé à la Quicherat, sachant manier la plume et le crayon. Enfin, celui que la mort vient de frapper, alors que sa verte vieillesse, sa santé robuste nous donnaient l'espoir de le conserver plusieurs années encore.

La vie de M. Vérette ! elle est consignée, pour ainsi dire, tout entière dans les discours si émouvants prononcés devant son cercueil et, en particulier, par notre ami M. Corlieu, un élève qui faisait honneur à son maître et par la reconnaissance qu'il lui avait vouée et par les services rendus à l'établissement qui avait abrité sa jeunesse !

M. Jean-Baptiste-Edouard Vérette est né à Hautrives, près de Vervins, en octobre 1810. Après d'excellentes études au séminaire de Laon, il entra, pour ses débuts dans l'enseignement, comme sous-maître — petit professeur disait-on, — à l'institution Maillard à Soissons. L'année suivante, devenu bachelier il était nommé, sur sa demande, professeur de 8^e en même temps que maître d'études au collège de Château-Thierry, Château-Thierry qui devait devenir sa seconde et véritable patrie ! Château-Thierry où il allait, pendant de longues années, développer au profit de l'instruction et de l'éducation, tout ce qu'il avait de talent, d'énergie, et de dévouement ! Le collège La Fontaine, dont il devait être l'honneur et la gloire a été le premier théâtre de ses efforts, de ses luttes. Le professeur de huitième, soutenu, encouragé par un collègue, plein de zèle et d'intelligence, voulait conquérir les grades qui devaient l'amener au premier rang. Que de fois M, Vérette m'a raconté les difficultés qu'il lui avait fallu surmonter pour arriver à la licence ! Combien d'efforts pour obtenir une mention d'admissibilité au concours d'agrégation ! A un travail qui exigeait une grande contention d'esprit, le soin d'une classe quotidienne ne venait-il pas rendre impossible le succès si désirable, tant souhaité ? On s'est étonné que notre cher président eût la mémoire si bien meublée de textes, que les citations de nos anciens auteurs le servissent si heureusement et dans ses allocutions et dans ses conversations. A-t-on réfléchi à tout ce qu'il a fallu à cet homme doués d'une grande intelligence, pour arriver, sans éprouver aucune déception, en sortant de la huitième à faire une classe de rhétorique. Or, M. Vérette était, on peut l'assurer, le professeur de rhétorique tel qu'on le comprend : mémoire heureuse, élocution facile, style plein de verve, d'originalité, nourri de réminiscences classiques. Il ne faut donc point être surpris — qu'il ait fait de bons élèves — nous

pouvons en juger : il avait le feu sacré, il savait communiquer à ses jeunes auditeurs son amour pour les lettres. Son goût pur le mettait en garde contre les exagérations de certaines écoles qui recherchent le brillant et négligent le solide. Il avait sucé la moelle de notre bonne et sage littérature du xvii^e siècle et se gardait bien des hors-d'œuvre qui tendent à pervertir le goût et ne nous feront pas descendre, il faut l'espérer, jusqu'à admettre les productions des « décadents ». Cette gloire n'est pas de petite importance, Messieurs, puisque la doctrine du maître a été recueillie par ses élèves et nous en avons entendu plusieurs qui restent fidèles à ces principes de haute et saine raison.

Notre professeur de rhétorique trouve une compagne digne de lui dans une jeune orpheline, de bonne famille, vouée aussi à l'enseignement. Un pensionnat fut fondé dans cette antique demeure où nous avons si souvent visité le patriarche universitaire. La réussite ne pouvait être douteuse : la jeunesse, la science, le dévouement tout devait concourir au succès. Cependant, la direction du collège La Fontaine était vacante; M. Vérette fut nommé principal; ses brillantes qualités, son talent, sa rondeur amenaient des élèves à l'établissement. N'y avait-il pas de quoi être fier de cette situation ?

Les événements politiques ne pouvaient manquer d'avoir leur contre-coup sur le caractère, sur les actes du jeune professeur. Une imagination vive, ardente, la fréquentation d'amis qui faisaient consister leur patriotisme dans un libéralisme à outrance et aussi, cette grande facilité que nous avons signalée, tout à ce moment poussait M. Vérette à se faire l'apôtre des idées nouvelles. Plusieurs ont recherché dans ces manifestations à l'aurore de la République de 1848, des moyens d'avancement; la France passait après leur intérêt. Il n'en était pas de même de notre ami; son ardeur l'entraîna un peu loin; il le comprit et l'avoua plus tard. Mais, qu'est-ce que cette

ombre sur cette existence si bien remplie, si utile ? Nous n'en aurions point parlé si notre devoir de biographe ne nous avait forcé à souligner cette période. Nos compatriotes nous auraient accusé de vouloir faire un portrait inexact, incomplet.

L'Administration, en récompense du zèle que M. Vérette avait déployé dans la direction du collège de Château-Thierry le plaça à la tête de celui de Laon.

« Le souvenir de son séjour ici comme principal, écrit M. Glinel, ancien notaire, président de la Société académique de Laon, n'est pas encore effacé. Cette existence si longue, et si honorablement remplie, mérite d'être donnée en exemple. » Ce témoignage, si honorable, nous a été confirmé par plusieurs correspondants de la région quand la nouvelle du décès a été connue.

C'est le collège important de Valenciennes qui fut la dernière étape de notre principal ; c'était une récompense ou mieux la sanction d'une carrière irréprochable. Après quarante ans de bons et loyaux services, M. Vérette se retira à Château-Thierry, pour y jouir du repos du sage. En 1848, il était nommé officier d'Académie ; en 1866 promu officier de l'Instruction publique et, au moment de sa retraite, on lui décernait l'honorariat qu'il avait bien mérité. Vous savez de quelle façon, il utilisa ses loisirs ; outre les conseils, les leçons, si vous voulez, qu'il donnait aux jeunes gens qui préparaient leurs examens, il avait accepté d'être le professeur à l'institution de M. Delhomme, à Crézancy et se rendait, avec la régularité professionnelle à l'établissement où ses instructions étaient si goûtées. Avant de se retirer, il avait publié spécialement pour cette maison « les Récréations intellectuelles » recueil d'énigmes historiques, géographiques ».

Nous n'avons qu'à mentionner son zèle comme secrétaire-trésorier du Comice agricole, ses rapports si finement spirituels sur les concours de moralité. En fort bons

termes, M. Carré, président du Comice, a rendu justice au dévouement, au talent de l'aimable rapporteur.

Pour nous, mes chers collègues, nous ne pouvons oublier de quelle façon M. Vérette a présenté notre Société lors de la visite de M. Poincarré, ministre de l'Instruction publique. Le vieil universitaire, au seuil de la maison La Fontaine, félicitant le jeune grand Maître de l'Université (18 juin 1893), regrettait que son âge ne lui permît pas de le faire comme il l'aurait désiré ; néanmoins, M. le Ministre, ajoutait-il, ce jour est un jour de fête pour la Société ; *justa dies albo notanda lapillo*. « Mais, c'est une coquetterie, répondait aimablement le Ministre, que de mettre votre âge en avant ; vous avez la mémoire, l'attitude d'un jeune ». C'était justice.

Deux ans après, hélas ! la mort frappait à la porte de notre président : Madame Vérette, malade depuis plusieurs années, s'éteignait, laissant seul celui qui avait été plus de 50 ans le compagnon de ses travaux, de ses joies, de ses peines, le consolateur dans ses souffrances si chrétiennement supportées. J'ai dit de ses peines : en effet, en 1868, le fils aîné, Marie-Edmond Vérette, né à Château-Thierry en 1840, médecin aide-major, périssait à Mostaganem, emporté par le typhus, victime de son devoir. Un autre deuil était venu plus tard frapper sa fille Madame Lhomme, dans ses affections les plus chères, la mort prématurée de son mari.

De cette belle famille, il reste un fils Marcel-Omer, né à Château-Thierry en 1848, fixé d'abord comme médecin à Sézanne, puis plus tard à Besançon et s'occupant spécialement des maladies des enfants.

Le nom et le souvenir de M. Vérette ne disparaissent pas de notre Société ; M. Marcel réclame l'honneur d'être inscrit sur nos listes et peut-être que plus tard il lui sera possible d'accomplir le désir sincère qu'il a de revenir avec les siens, au milieu de ses compatriotes, de retrouver

comme amis ceux qui ont connu son père et qui lui restent attachés.

Nous sommes de ceux-là, Messieurs. Nous n'oublierons pas la distinction que M. Vérette apportait dans la présidence de nos séances, la bienveillance qu'il témoignait à chacun de nous, le rare bon sens de ses observations. Il a souvent regretté que ses études n'aient point été, depuis sa rentrée à Château-Thierry, tournées du côté de l'archéologie; sa profonde connaissance de l'histoire générale lui eût rendu facile le culté des événements locaux, le dépouillement des archives qui constituent notre domaine, l'examen et la description des monuments qui illustrent notre contrée. C'est notre rôle, Messieurs, et avec le souvenir de l'homme vénérable qui a été notre président, conservons la volonté de rester amis et soucieux de notre rôle d'historiens.

MOULIN.